Code action: T2.4

Nom action : Promouvoir et accompagner les entreprises locales dans la mise en place de Plan de Déplacements Interentreprises

Contexte action : Le Grésivaudan a l'avantage d'avoir des zones industrielles assez concentrées et regroupées autour de pôles économiques. Une stratégie doit donc être menée pour favoriser les transports alternatifs interentreprises par le biais de PDIE volontaires sur une même zone ou des zones contigües, associant transports en communs, co-voiturage entreprises, véhicules électriques, vélos...

Dans ce cadre, la direction Transport de la communauté de communes propose une offre de soutien aux entreprises pour la mise en place de Plans de Déplacement Entreprises. Une dizaine d'entreprises est actuellement conventionnée avec Le Grésivaudan. Pour aller plus loin dans cette dynamique, une expérience pilote partenariale est menée sur la ZA Pré Brun de Pontcharra. Un autre PDIE est en discussion sur le site d'Inovallée.